Formicâble va créer le premier «câbloscope» de Suisse

Loïc Liberati* | *Un «câbloscope» va voir le jour à Ormont-Dessus (VD). Cette surface forestière consacrée à l'analyse de techniques sylvicoles en lien avec le câblage aérien sera un lieu de formation, de recherche et de suivi de son impact sur la biodiversité.*

Sur la photo, de g. à d.: Jean-Louis Gay, inspecteur du 3e arrondissement vaudois, François Sandmeier, directeur adjoint du CFPF, Nicolas Raymondon et Freddy Golay, forestiers ES, Johanna Beck, directrice d'Enviro-bois, Laurent Malabeux, agent de l'Office national français des forêts (ONF), Laurent Berset et François Parvex, forestiers ES. François Sandmeier

UN PROJET FRANCO-SUISSE

Depuis 2016, le projet Interreg Formicâble (pour FORMation Innovation CÂBLE), porté, du côté français, par le Pôle excellence bois Pays de Savoie et l'institut technologique FCBA (Forêt, cellulose, bois-construction, ameublement) et, du côté suisse, par l'Association câblage Suisse romande (ACSR), vise la promotion du débardage par câble.
Ce projet attache une importance particulière à la formation, afin de maintenir le savoir-faire en la matière qui menace de disparaître dans les deux pays (voir LA FORÊT de septembre 2017).

C'est dans le cadre de Formicâble que l'idée de mettre en place un «câbloscope forestier» a germé et qu'un groupe de travail a été mis sur pied pour concrétiser cette initiative. A l'image de la trentaine de marteloscopes créés en Suisse ces dernières années, l'objectif principal d'un câbloscope est d'avoir à disposition sur une dizaine d'années un terrain d'exercice permettant de former des gestionnaires et des praticiens à la récolte de bois par câble aérien en montagne. Un câbloscope se déploie sur la surface d'un massif forestier et permet l'analyse et la réalisation des techniques sylvicoles de câblage, la mise en pratique de méthodes de récolte du bois ainsi que l'observation et le suivi de la biodiversité liée au mode de gestion de la forêt.

Un site propice et bien desservi

Il a fallu trouver un site propice répondant à des critères précis pour la réalisation du câbloscope. C'est le massif forestier situé au lieu-dit La Joux-Noire, sur la commune d'Ormont-Dessus, qui a obtenu les faveurs des membres des groupements forestiers de Leysin–Les Ormonts et des Agittes, ainsi que de l'inspectorat forestier du 3e arrondissement vaudois. Ce massif, localisé entre 1200 et 1600 m d'altitude, est classé en forêt de protection et présente des caractéristiques intéressantes, aussi bien du point de vue sylvicole que du point de vue de la biodiversité, avec un peuplement résineux mélangé. Les infrastructures forestières y sont idéales pour l'accès des camions aux installations de câblage, avec des chemins en nombre suffisant et une place de stockage conséquente.

Le peuplement de ce massif a été cartographié, inventorié et analysé dans le cadre de plans de gestion, fournissant ainsi des données exhaustives précieuses qui seront complétées par celles dont le groupe de travail aura besoin pour les formations et le suivi du peuplement prévus au sein du câbloscope. Les arbres seront en effet géoréférencés et caractérisés à l'aide d'un pedigree, le tout sur une surface de 4 hectares.

Parcelles à disposition pour dix ans

Les nombreux partenaires et prestataires impliqués dans l'élaboration et l'utilisation de cet outil devront respecter une coordination rigoureuse. Celle-ci sera assurée par l'Association câblage Suisse romande (ACSR), qui assurera également l'organisation des formations avec l'appui du Centre de formation professionnelle forestière (CFPF) du Mont-sur-Lausanne (VD). C'est d'ailleurs par le biais du CFPF ainsi que du 3e arrondissement que le canton de Vaud sera impliqué dans la valorisation et la gestion du câbloscope. Le Groupement forestier Leysin–Les Ormonts sera chargé, lui, de mettre à disposition des locaux, les compétences techniques, un appui logistique, ainsi que de précieux conseils. Un large éventail d'autres prestataires sera impliqué dans l'exploitation du câbloscope et dans sa mise en valeur pédagogique (entreprises forestières privées, écoles supérieures, centres de compétences, etc.). La commune d'Ormont-Dessus, propriétaire de parcelles incluses dans le périmètre, mettra ces dernières à disposition durant une dizaine d'années.

Le futur câbloscope se trouvera dans le massif forestier de La Joux-Noire, accessible et bien desservi (photo de g.) et néanmoins représentatif d'une forêt de protection de montagne particulièrement accidentée (photo ci-dessus). François Sandmeier

Pour des exercices en grandeur nature

Plus concrètement, le câbloscope de La Joux-Noire permettra aux forestiers de s'exercer à de multiples tâches: le traçage de lignes de câbles, le martelage de coupes orienté vers des buts de production ou de protection, le câblage de ces coupes, le martelage en arêtes de poisson ou par trouée en mosaïque ainsi qu'à l'estimation des coûts du débardage par câble selon différentes méthodes de récolte.

Tous ces exercices permettront aux forestiers d'affiner leur expérience quant à la prise de décision relative au câblage sur d'autres parcelles, complétant l'utilisation d'outils numériques déjà à disposition (voir encadré ci-dessous). De leur côté, les praticiens pourront s'initier ou se perfectionner au bûcheronnage pour le câblage, au câblage proprement dit et à l'organisation d'un chantier, de l'évaluation des risques à la gestion du tri et du stockage du bois. L'évolution de la biodiversité en lien avec les différentes interventions sera suivie grâce à la présence d'arbres habitats dans l'aire du câbloscope.

Ouverture complète en 2019

L'utilité de cette surface dédiée au câblage, unique en Suisse, voire au monde, ne sera pas restreinte à quelques métiers de la branche forestière. Au contraire, l'objectif est d'y attirer aussi bien les gestionnaires que les ingénieurs, en passant par les contremaîtres, les propriétaires, les entrepreneurs, sans oublier bien sûr les câbleurs et les bûcherons. Finalement, à l'image des marteloscopes, le câbloscope de La Joux-Noire se veut ouvert; il sera à disposition de toute personne intéressée par les méthodes spécifiques de débardage par câble en région de montagne.

Si les premières actions concrètes au sein du câbloscope devraient être entreprises dès l'automne 2018, il faudra patienter jusqu'à l'été 2019 pour profiter de l'entier de son potentiel. ■

EXEMPLES D'OUTILS NUMÉRIQUES D'AIDE À LA DÉCISION DE CÂBLAGE

- **Cartomob:** outil SIG («Système d'information géographique») intégrant de nombreuses informations cartographiées de techniques d'exploitations et d'outils d'analyses économiques permettant d'optimiser la planification de coupes câblées selon de multiples critères (développé par l'institut technologique français FCBA).
- **Simulcâble:** logiciel de modélisation de lignes de câblage permettant de les dimensionner, de calculer le chemin du chariot et la tension d'une ligne de débardage par câble (développé par le FCBA).
- **E-peccable:** outil de calcul pour estimer les coûts prévisionnels du débardage par câble aérien (développé par le FCBA).
- **Hepromo:** modèle de calcul de la productivité (temps nécessaire, coûts et rendement) pour différentes méthodes de récolte, dont le débardage par câble (développé par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL).
- **Données LiDAR:** technologie de télémétrie laser permettant d'obtenir des données tridimensionnelles à haute résolution utilisées par exemple pour réaliser des relevés de terrain précis.

LE CÂBLOSCOPE AU FORUM DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Le projet de câbloscope sera présenté à l'occasion du Forum de transfert des connaissances forestières, le 24 mai prochain au Centre forestier de formation de Lyss (BE), par deux de ses promoteurs, François Sandmeier et François Parvex (voir LA FORÊT de mars 2018, p. 9).

Informations
www.bafu.admin.ch/transfert-connaissances-foret

* Loïc Liberati est géobotaniste, collaborateur scientifique chez Enviro-bois à Aigle (VD).
Cet article a été réalisé avec l'appui du Centre de formation professionnelle forestière (CFPF).